« ABATE J & S »
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : SAINT ETIENNE (42000)
95, cours Fauriel
533 865 671 RCS SAINT ETIENNE
SIRET : 533 865 671 00010

GREFFE TC ST ETIENNE
N° gestion : 2011 B 1055
le : 17 JAN. 2012
N° dépôt : 392
Visa du greffier :

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2011

PROCES-VERBAL

Le 30 novembre 2011, à 14 heures,

Les actionnaires de la société « **ABATE J & S** », Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €, divisé en 1000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Samuel ABATE**, Président.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart des actions ayant droit de vote comme totalisant à 1000 actions sur 1000 actions ayant droit de vote composant le capital social.

L'Assemblée peut ainsi valablement délibérer comme Assemblée Générale Extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

- Agrément de cession d'actions ,

- Démission du Président ,

- Nomination de **Monsieur Johan ABATE**, en qualité Président en remplacement des fonctions de Directeur Général ,

- Pouvoirs à conférer.